



COMMUNE de ROLLEVILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME REVISION DU P.O.S. EN P.L.U.

Plan n° 2 : Zones urbaines
ECHELLE 1/2500°

PIECE N° 4.2

P. O. S.	Approuvé le :	20 Juillet 1981
1ère REVISION	Approuvée le :	27 Avril 1988
1ère Modification	Approuvée le :	11 Février 1993
2ème Modification	Approuvée le :	17 Juillet 1997
Mise à jour	le :	7 Février 2001
3ème Modification	Approuvée le :	21 Janvier 2002
Revision simplifiée	Approuvée le :	4 Juillet 2002
2ème REVISION	Approuvée le :	1er Décembre 2005
	Prescrite le :	24 Juin 1997
	Transformée en PLU le :	25 Avril 2002
	Arrêtée le :	29 Septembre 2005
	Modifiée le :	19 Juin 2005
	Approuvée le :	8 Novembre 2005



Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine

LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- Limite de secteur
- UE**
AUc Désignation d'une zone
- Désignation d'un secteur
- Espaces boisés classés identifiés au plan au titre de l'article L.130.1 du Code de l'Urbanisme**
- Espace boisé classé à conserver
- Espace classé boisé à créer
- Alignement d'arbres à conserver
- Alignement d'arbres à créer
- Eléments paysagers ou d'intérêt architectural**
- Eléments bâtis ou paysagers à mettre en valeur au titre de l'article L.123-1.7 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiment d'intérêt architectural ou patrimonial pouvant changer de destination au titre de l'article L.123.3.1 du Code de l'Urbanisme
- Espaces soumis aux risques naturels identifiés au plan au titre de l'article R.123.11.b du Code de l'Urbanisme**
- Axe de ruissellements
- Espace soumis au risque d'inondation
- Périmètre de précaution lié au risque d'effondrement du sol et numéro dans l'inventaire des cavités souterraines
- Carrière souterraine (marnière, pierre de taille, ...) Distance de précaution : 60 m
- Indice d'origine karstique (point d'infiltration, bétouire naturelle..., argillère, cailloutière... - Distance de précaution : 35 m
- Indice d'origine indéterminée - Distance de précaution : 60 m
- Emplacements réservés identifiés au plan au titre de l'article R.123.11.d du Code de l'Urbanisme**

N° sur le plan	Désignation et destination	Localisation	Surface approximative	Collectivité bénéficiaire
2	Equipements publics : résidence pour personnes âgées, aménagements hydrauliques...	Commune de Rolleville	5 600 m2	Commune de Rolleville
3	Aménagements hydrauliques des abords de la Lézarde	Vallée	1 500 m2	Commune de Rolleville
4	Aménagements hydrauliques	Quartier Pétipas	5 400 m2	CODAH
5	Création d'un sentier piétonnier et plantation d'arbres de haut jet	Quartier Pétipas	Bande de terrain d'environ 10 m de largeur	Commune de Rolleville
6	Maintien en espace vert absorbant (prairie)	Cité Coussin	5 000 m2	Commune de Rolleville

